



MAISON DÉPARTEMENTALE  
des PERSONNES HANDICAPÉES  
de PARIS **MDPH 75**

# J'ai des questions juridiques, à qui m'adresser ?



## JUSTICIE, LE SITE INTERNET POUR UN ACCES AU DROIT ACCESSIBLE

Où se trouve le lieu d'accès aux droits le plus proche de chez vous ?

Avec le site [justice.fr](https://justice.fr), vous pouvez trouver une permanence juridique gratuite et accessible.

Site Web : <https://justice.fr/>

## PERMANENCES DES AVOCATS DU BARREAU DE PARIS

*Consultations gratuites dans diverses structures parisiennes*

- **Au Palais de Justice de Paris**

Tribunal de Paris - Parvis du Tribunal de Paris - 75 859 PARIS Cedex 17

Téléphone : 01 44 32 51 51

- **Consultation sur les questions relatives aux mesures de protection (tutelle, curatelle...)**

les lundis et vendredis de 14h à 17h - sans rendez-vous

- **Consultation sur les questions relatives au droit du handicap**

tous les mercredis de 14h à 17h (sauf le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois) - sur place sans rendez-vous ou par téléphone 01 44 32 51 51

- **Permanence au Palais de Justice**



L'association Droit Pluriel, en partenariat avec le Conseil National des Barreaux, l'Ordre des Avocats de Paris et la Conférence des Bâtonniers vous propose un rendez-vous pour une consultation gratuite en LSF avec un avocat (30min maximum).

Mail : [agir@droitpluriel.fr](mailto:agir@droitpluriel.fr) - Site Web : <https://droitpluriel.fr/agir/>

- **Les bus du Barreau de Paris de Solidarité - [www.paris.fr/aidejuridique](http://www.paris.fr/aidejuridique)**

Permanences sans rendez-vous assurées par des avocats du Barreau de Paris Solidarité

## DROIT ET HANDICAP

- **Permanence juridique Agir Handicap – Droit pluriel**

Il s'agit d'une permanence juridique dématérialisée, gratuite et 100% accessible pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants. Elle est consultable par téléphone, mail ou vidéo en langue des signes et met les personnes qui la sollicitent directement en relation avec un avocat pour une consultation de 30 minutes.

Téléphone : 09 80 80 01 49 mail : [agir@droitpluriel.fr](mailto:agir@droitpluriel.fr) - Site web : <https://droitpluriel.fr/agir/>

## DROIT ET ADMINISTRATION

- **Médiateur de la Ville de Paris**

Le Médiateur n'est compétent que pour les réclamations concernant les décisions et le fonctionnement des administrations municipales (municipalité et département).

Site Web : <https://mediation.paris.fr>

- **Défenseur des droits**

Vous rencontrez une difficulté avec une administration, une collectivité, un organisme investi d'une mission de service public et votre dossier s'enlise...Quelle que soit la nature du litige, vous pouvez demander l'aide du Défenseur des droits.

[www.defenseurdesdroits.fr](http://www.defenseurdesdroits.fr)

## PERMANENCES JURIDIQUES PRES DE CHEZ VOUS

- **Les Relais d'accès au droit (RAD)**

Les Relais d'accès au droit sont des permanences juridiques organisées dans près de 50 lieux à Paris. Ces permanences se déroulent dans des structures institutionnelles et associatives. Vous serez reçu par un juriste et vous pourrez lui poser toutes les questions concernant vos droits.

[www.paris.fr/pages/les-aides-juridiques-gratuites-pres-de-chez-vous-2081](http://www.paris.fr/pages/les-aides-juridiques-gratuites-pres-de-chez-vous-2081)

- **Les Points d'accès au droit (PAD)**

Les PAD sont des lieux d'accueil et de permanences gratuits. Ils permettent aux habitants d'avoir accès à une information de proximité, à des consultations sur leurs droits et leurs devoirs, et de bénéficier d'une aide dans leurs démarches juridiques.

Plaquette accès au droit 2019 -

<https://cdn.paris.fr/paris/2019/07/24/f44246d1e95cce9a5c5e35e45e723143.pdf>

- **Maison de la Justice et du Droit (MJD)**

Secteur Paris Nord Est : 15-17 rue du Buisson Saint-Louis - 75010 PARIS - 01 53 38 62 80

Secteur Paris Nord Ouest : 6-22 rue Jacques Kellner - 75017 PARIS - 01 53 06 83 40

Secteur Paris Sud : 99 rue d'Alleray - 75015 PARIS - 01 45 45 22 23

- **Dans les mairies d'arrondissement**

Des avocats généralistes vous conseillent toute l'année. Des consultations spécialisées en droit du travail, droit de la famille et droit du logement sont également proposées dans certaines mairies. Sur rendez-vous pris auprès de l'accueil de chaque mairie ou prise de rendez-vous en ligne

## DROIT DU TRAVAIL

**Pour toute situation liée au contrat de travail, au licenciement**, vous pouvez contacter: les Points d'accès au droit, les Maisons de la Justice et du Droit et les Permanences des avocats du barreau de Paris au Palais de Justice. - [www.paris.fr/aidejuridique](http://www.paris.fr/aidejuridique)

## DROIT DES ETRANGERS

- **APTM - Association pour l'accompagnement social et administratif des migrants et leurs familles**

239 rue de Bercy - 75012 PARIS - Tél. : 01 44 74 39 10 - [www.aptm.fr](http://www.aptm.fr)

- **CIMADE - Migrants, demandeurs d'asile, sans-papiers : Accompagnement social et d'accès aux droits des personnes demandeuses d'asile**

46 boulevard des Batignolles - 75017 Paris - Tél. : 01 40 08 05 34 - [www.lacimade.org](http://www.lacimade.org)

## AIDE AUX VICTIMES

- **Paris Aide aux Victimes** : information juridique, orientation, accompagnement, soutien psychologique pour les victimes d'infractions pénales - sur rendez-vous - [www.pav75.fr](http://www.pav75.fr)